



REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 19 MAI 2022

N° C19_05_2022_43 - Subventions aux actions Petite Enfance Enfance Jeunesse (PEEJ) - Convention "Grandir en Milieu Rural" (GMR) de la MSA-Poitou (annexe)

Annexe(s) :

- Convention territoriale cadre MSA

Titulaires en exercice	Présents (Titulaires et suppléants votants)	Représentés	Total votants	Absents
90	62	7	69	21

Pour : 69	Abstention : 0	Contre : 0	Sans Participation : 0
-----------	----------------	------------	------------------------

Date de convocation : 13 mai 2022

L'an deux mille vingt deux, le dix neuf mai, les délégués des communes membres de la communauté de communes Mellois en Poitou, se sont réunis à 18 h 30, Salle des fêtes à Celles-sur-Belle, sur convocation adressée par Monsieur Fabrice MICHELET, Président.

Etaient présents :

ARCHIMBAUD Guénaëlle, AUDE Laurent, BALLAND Cyril, BAUDON Christian, BERNARD Eric, BERTHONNEAU Frédéric, BINET Frédérique, BLANCHET Philippe, BLAUD Philippe, BOUCHEREAU Isabelle, BOURDIER Christine, BRILLAUD Chantal, BROSSARD François, BRUNET Sylvie, CACLIN Philippe, CHARPENTIER Patrick, GOUINAUD Eric, CHOURELL Gilles, COLLET Gérard, COUSIN Sylvie, CROMER Maïté, DALLAUD Hélène, DELEZAY Gaëtan, DODIN Patrick, DOLBEAU Alain, DUPIN Jacques, PERREAU Gwendoline, FOUCHE Etienne, FOUCHE Patrice, GAYET Olivier, GIRAULT Anne, GRASSWILL François, GRIFFAULT Sylvain, GUERIN Marie-Claire, GUERY Patrice, HEURTEBISE-DANIAUD Murielle, HOELLINGER Gilbert, KLINGLER Sarah, LECULLIER Lysiane, MACHET Annette, MERCIER Sébastien, MICHELET Fabrice, MORIN Patrick, NOUREAU Dominique, OUVRARD Pierre, PELTIER Jérôme, PICARD Marylène, PICHON Gilles, POINAS Sylviane, POUVREAU Lise, RACINE Eric, RICHARD Yoann, ROUXEL Patricia, SAINTIER Marie-Emmanuelle, SUIRE Catherine, TEXIER Jérôme, THELLIER Odile, TRICHET Jacques, TROCHON Patrick, VINCENT Bernard, WATTEBLED Frédéric, YOU Thierry

Etaient représentés :

BARRE Gérard (pouvoir donné à BOUCHEREAU Isabelle), LABROUSSE Christophe (pouvoir donné à GRIFFAULT Sylvain), NIVELLE Jean-Pierre (pouvoir donné à MICHELET Fabrice), RAGOT Nicolas (pouvoir donné à PICHON Gilles), SARRAZIN Nathalie (pouvoir donné à GAYET Olivier), THIBAUT Evelyne (pouvoir donné à BOURDIER Christine), VEQUE Marie-Claire (pouvoir donné à WATTEBLED Frédéric)

Etaient absents (excusés et non excusés) :

BARILLOT Dorick, BARRE Daniel, BAUMGARTEN Christian, BELAUD Bernard, BERTON Jacques, BONNET Line, CAQUINEAU Emmanuel, CHASSIN Julien, DURGAND François, GABOREAU Bernard, HAYE Jean-Marie, HUCTEAU Patrice, JOUANNET Paul, KOHLER Marie, LONGEAU Daniel, MAGNAN Jean-Christophe, NEE Nicole, PAILLAUD Raymond, PICARD Christian, SABOURIN-BENELHADJ Muriel, VALERY Nicolas

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Secrétaire de séance : Madame Sylvie BRUNET

Subventions aux actions Petite Enfance Enfance Jeunesse (PEEJ) - Convention "Grandir en Milieu Rural" (GMR) de la MSA-Poitou (annexe)

Annexe(s) :

- Convention territoriale cadre MSA

Considérant les projets initiés par les structures petite enfance enfance jeunesse (PEEJ) et les objectifs émis dans le cadre du Contrat Territorial Globale (CTG) signé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA)- Poitou 2018-2021 et du nouveau Projet Educatif de Territoire (PEDT) 2021-2024 ;

Considérant notamment la fin du Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) au 31 décembre 2020 avec la la Mutualité Sociale Agricole (MSA) - Poitou pour lequel la communauté de communes était gestionnaire et le remplacement de celui-ci par le nouveau dispositif intitulé « Grandir en Milieu Rural » (GMR)- MSA - Poitou dont l'objectif est de répondre aux besoins prioritaires des familles agricoles et rurales et/ou fragiles dans le champ de l'enfance-jeunesse avec la priorité donnée à 5 axes :

- l'accueil de la petite enfance,
- aux loisirs et vacances,
- à la parentalité,
- au numérique,
- à la mobilité.

Considérant que dans ce cadre, la MSA-Poitou propose un soutien financier, technique à la mise en œuvre d'actions et de projets identifiés comme prioritaires mais également un « pilotage », afin de contribuer à la définition stratégique des orientations GMR à l'échelle du territoire et d'apporter un appui méthodologique ou de coordination à leur mise en œuvre ;

Considérant aussi la cosignature pour ce dispositif avec la CAF qui apporte de son côté son soutien technique et financier dans le cadre du Bonus Territoire (BT) ;

Considérant que l'aide apportée par la MSA-Poitou s'articule selon le projet ou l'action et son montant ;

Considérant que chaque projet ferait l'objet d'un conventionnement spécifique ;

Vu l'article L. 5211-10 de Code général des collectivités territoriales (CGCT) ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- APPROUVER la convention cadre « Grandir en Milieu Rural » (GMR) de la MSA-Poitou relative à la mise en place d'actions et de projets prioritaires, répondant ainsi aux besoins des familles agricoles et rurales et/ou fragiles dans le champ de l'enfance-jeunesse avec priorité à l'accueil de la petite enfance, aux loisirs et vacances, à la parentalité, au numérique et à la mobilité dans les conditions précitées, les crédits nécessaires étant inscrits au budget,
- AUTORISER le président à signer la convention cadre « Grandir en Milieu Rural » (GMR) de la MSA Poitou telle qu'annexée et tout autre document afférent dans les conditions précitées, les crédits nécessaires étant inscrits au budget ;
- DÉLÉGUER au Président tout pouvoir de décision concernant la signature des conventions spécifiques d'application qui seront mises en place dans le cadre des

différentes actions ou projets et pour lesquelles une information sera faite au conseil communautaire.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour extrait conforme.

Le président,

Fabrice MICHELET